

RSE, IT et parité de l'emploi

ANTARES IT, acteur responsable du secteur des technologies de l'information, s'engage depuis que consommateurs et acteurs publics plébiscitent un développement plus respectueux de l'environnement et des conditions au travail.

Y compris sur le sujet de l'emploi féminin ou depuis 2000, la parité des industries IT a diminué légèrement, alors qu'elle a progressé ailleurs.

À l'heure de la convergence européenne, voici un point sur l'ensemble du sujet.

Sommaire

1. Les origines
2. La loi RSE
3. 2022 : Parité de l'emploi IT



1.1. L'OCDE : 1976



Les pays de l'OCDE ainsi que douze autres adhérents à des principes sociaux et environnementaux.

Ces principes ont depuis été améliorés. Ils sont adressés aux entreprises multinationales.

2020

- Organes de contrôle et investissement
- Points de contact & CIME (Comité international)
- 11 thématiques
- 201 évènements en 2020

1.2. RIO : 3^e Sommet de la Terre en 1992

Définition du développement durable

Cent leaders (et des milliers de militants) ont inscrit vingt-sept principes dans la déclaration de RIO pour définir le développement durable.

100 leaders mondiaux

27 principes

Autre dispositif fondateur

La Convention sur le changement climatique a débouché sur le protocole de Kyoto qui prévoit la restriction des rejets de gaz à effet de serre.

1997 Kyoto

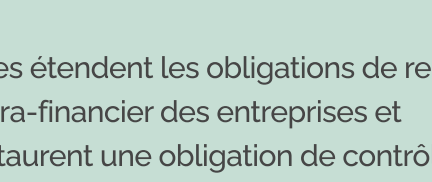
ciblage de 6 GES

1.3. Lois de Grenelle I & II : 2007

268 engagements

Ces deux lois nationales successives apportent des changements au droit de l'environnement sur six secteurs :

257 articles



140 décrets

4% de surface agricole Promotion du BIO

Elles étendent les obligations de reporting extra-financier des entreprises et instaurent une obligation de contrôle.

2. La RSE dans les règles : 2010

2.1. La loi ISO 26000

Cette loi RSE de 2010 statue sur la Responsabilité Sociétale de Entreprises. La norme ISO 26000 est la toute première norme internationale en matière de RSE. Elle donne des orientations pour la mise en œuvre d'un processus sous 7 thématiques :



ISO 26000 est un texte de référence sur lequel 99 pays ont collaboré pendant cinq ans. Elle vise à guider les organisations dans leurs démarches de développement durable, à travers la responsabilité sociétale d'une organisation, de ses principes, des instruments qu'elle utilise et des thèmes qu'elle couvre.

https://www.iso.org/files/live/sites/isoorg/files/store/fr/PUB100258_fr.pdf

2.2. La loi PACTE : Mai 2019

Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises

7 mesures

- simplifier la création,
- transmettre les entreprises,
- défendre les entreprises stratégiques,
- faire grandir les entreprises,
- financer la croissance des entreprises,
- récompenser le travail des salariés,
- autoriser l'échec pour mieux rebondir,
- innover et préparer l'avenir,
- redéfinir la raison d'être des entreprises.

145 articles

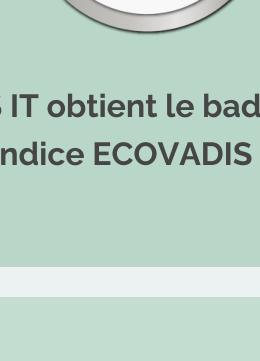
Budget : 1,2 mds € en 2020 - 23 réformes

dont : Guichet et registre unique, Simplification des seuils, Assurance-Vie, Épargne Retraite.

<https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2020-rapport-impacte-synthese-septembre.pdf>

2.3. Le label ECOVADIS

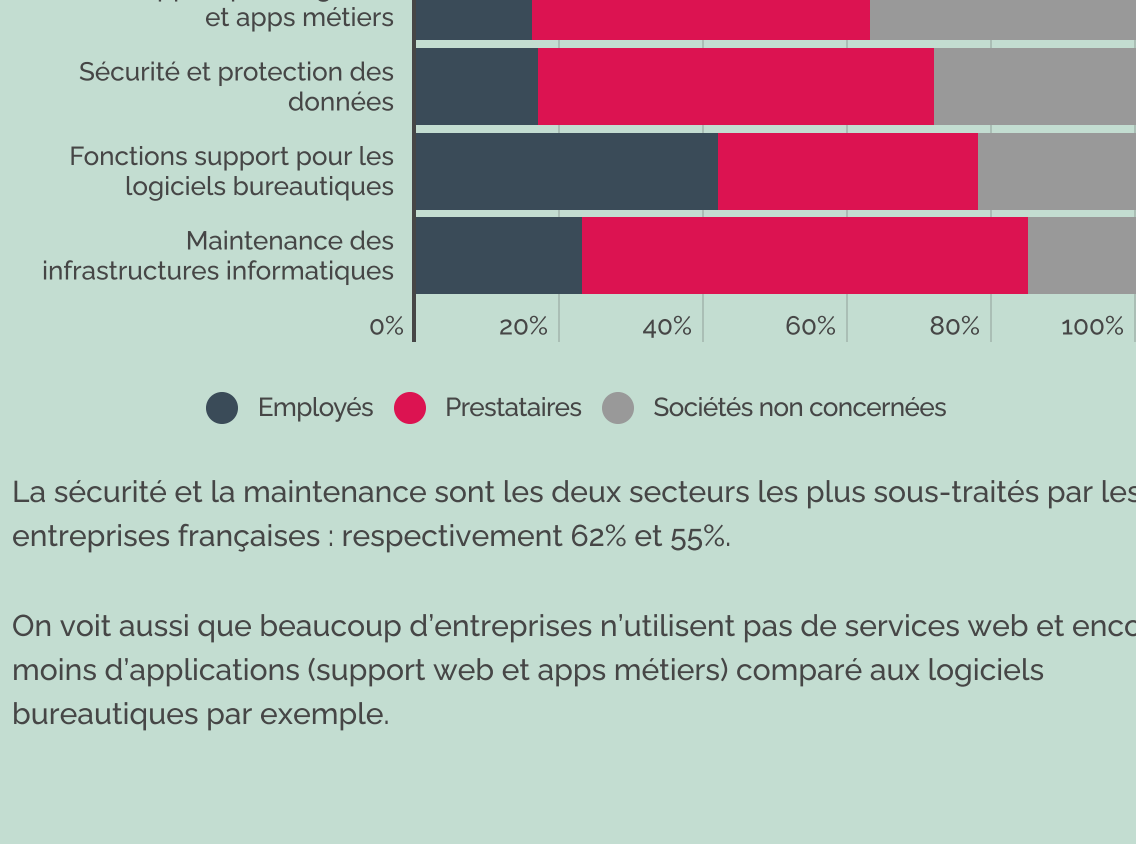
L'organisme est créé en 2007 à Paris. Aujourd'hui d'influence mondiale, cette plateforme collaborative fournit un indice RSE permettant aux grandes entreprises de communiquer auprès d'investisseurs, fournisseurs et consommateurs sur leurs comportements et bonnes pratiques écologiques.



ANTARES IT obtient le badge "SILVER" de l'indice ECOVADIS en 2022

3. Emploi IT et parité

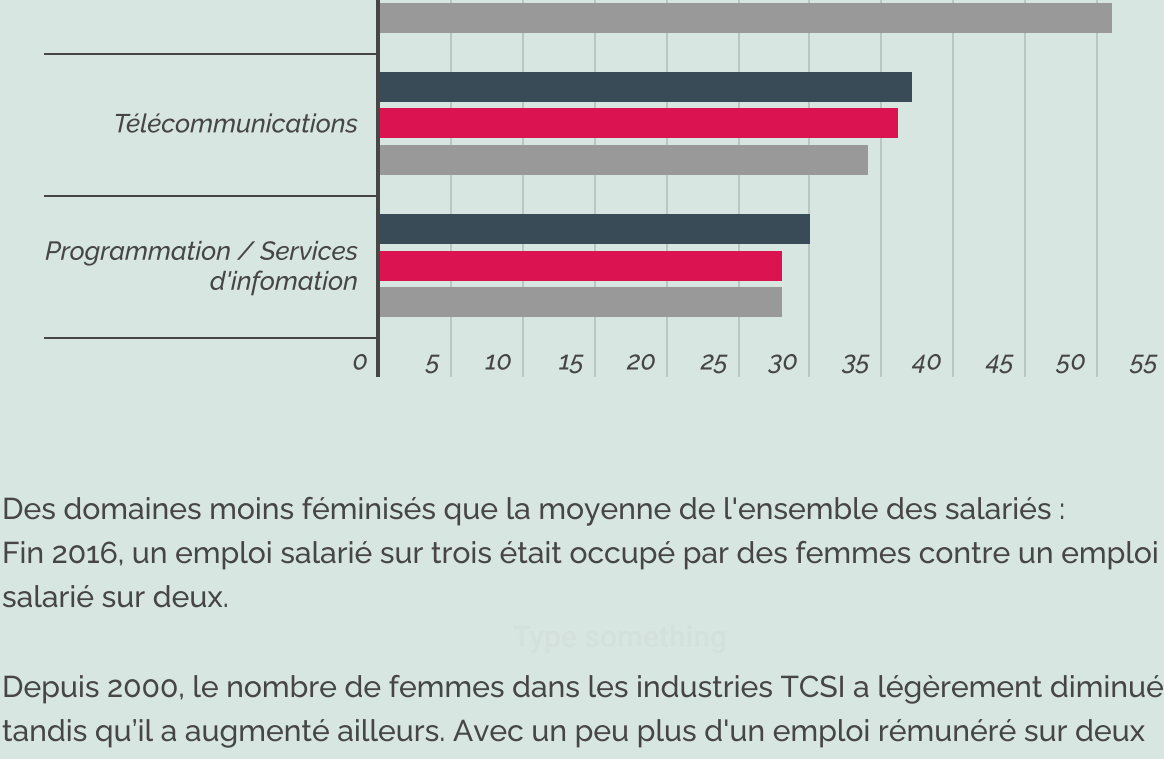
3.1. Structure de l'emploi du secteur IT (source insee)



La sécurité et la maintenance sont les deux secteurs les plus sous-traités par les entreprises françaises : respectivement 62% et 55%.

On voit aussi que beaucoup d'entreprises n'utilisent pas de services web et encore moins d'applications (support web et apps métiers) comparé aux logiciels bureautiques par exemple.

3.2. Part d'emploi des femmes par secteur IT (en %, source insee)



Des domaines moins féminisés que la moyenne de l'ensemble des salariés : Fin 2016, un emploi salarié sur trois était occupé par des femmes contre un emploi salarié sur deux.

Depuis 2000, le nombre de femmes dans les industries TCSI a légèrement diminué, tandis qu'il a augmenté ailleurs. Avec un peu plus d'un emploi rémunéré sur deux occupé par une femme en 2016, les secteurs de l'édition, de l'audiovisuel et de la distribution emploient le plus de femmes des secteurs TCSI.

Le commerce de gros d'équipements TIC est en outre proche du niveau identique (49% en 2016). En revanche, la quantité de femmes est comparativement faible et en baisse depuis 2000 dans la fabrication de produits informatiques (de 35% à 31%) et les télécommunications (de 37% à 34%).

Le secteur des services informatiques et de données est le moins féminisé : 28% de femmes en 2016, en légère baisse par rapport aux 30% de 2000. Cependant, malgré les efforts déployés pour réduire l'écart entre les sexes dans le domaine de la recherche et de l'innovation, les femmes représentent toujours une très faible proportion.

Un tiers seulement des chercheurs européens sont des femmes et seulement 15% d'entre elles dans les sciences, la technologie, l'ingénierie et l'arithmétique. En particulier, les femmes ne représentent que 10% des détenteurs de brevets. Huit startups en Europe ont été fondées par des groupes de femmes, et seulement 25% par un groupe comprenant au minimum une femme.

Outre l'écosystème actuel qui permet des comportements plus durables, le niveau d'égalité des sexes au sein de l'économie reste problématique, notamment dans le secteur IT.

3.3. TurnOver européen moyen (source eurostat)

